


 Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice : 27

Membres présents : 22

Suffrages exprimés : 26

République Française

 Délibération N° 2022-24  
 Conseil Municipal du 23 Mars 2022

DATE DE CONVOCATION : 17 Mars 2022

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE - K.GAI - B. LAFAYE - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FREON - G. MICHELY - J.F. CESSAC - P. ORMECHE- S. BROUILLET- W. BOURGEAU - A. DUBRUN - F. GUIRAO - H ROSARIO - E. PILLARD CLEMENTEL - S. RAYNAUD - S. DELIMOGE - C. RAFIN - S. BUTET - J. MARTINEAU - P. MAURY.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIRS** : G. MIGNON donne pouvoir à Philippe ORMECHE - M.A. CHEVALIER donne pouvoir à M.H. AUBINEAU - J.P. DESLIAS donne pouvoir à William BOURGEAU - K. PERROIS donne pouvoir à M. VILLEGER - P. BERTON donne pouvoir à S. DELIMOGE
**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : A. DUBRUN**OBJET : BUDGET ANNEXE CŒUR DE PAYS - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2021**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-12, le vote du compte administratif par l'organe délibérant doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-14, le Conseil Municipal a élu Monsieur Mickaël VILLEGER, 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, en qualité de Président de séance pour le vote du Compte Administratif,

Considérant la conformité des résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion certifiée par Monsieur le Trésorier,

Considérant les résultats obtenus dans le Compte Administratif 2021 du budget annexe Cœur de Pays :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Recettes de fonctionnement		Budget 2021	Réalisé 2021
002	Excédent antérieur reporté	130 877,08 €	- €
75	Autres produits de gestion courante	49 500,00 €	53 232,87 €
		<b>180 377,08 €</b>	<b>53 232,87 €</b>
Dépenses de fonctionnement		Budget 2021	Réalisé 2021
023	Virement à la section d'investissement	116 932,08 €	- €
022	Dépenses imprévues	4 600,00 €	- €
011	Charges à caractère général	43 900,00 €	4 175,56 €
65	Autres charges de gestion courante	7 400,00 €	40,09 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	- €
042	Dotation aux amortissements	2 000,00 €	1 531,00 €
042	Dotation pour risques et charges	545,00 €	222,00 €
		<b>180 377,08 €</b>	<b>5 968,65 €</b>

**AR Prefecture**

016-211600903-20220323-2022\_24-DE  
Reçu le 30/03/2022  
Publié le 30/03/2022

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>Recettes d'investissement</b>		<b>Budget 2021</b>	<b>Réalisé 2021</b>
001	Solde d'investissement reporté	1 119,84 €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	116 932,08 €	- €
042	Opération d'ordre entre section	2 000,00 €	1 531,00 €
1068	Affectation en réserve (1068)	- €	- €
13	Restes à réaliser		
		<b>120 051,92 €</b>	<b>1 531,00 €</b>

<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>Budget 2021</b>	<b>Réalisé 2021</b>
001	Solde d'investissement reporté	- €	- €
020	Dépenses imprévues	8 000,00 €	- €
16	Remboursements d'emprunts & cautions	2 000,00 €	- €
	Restes à réaliser		
21	Investissement	60 000,00 €	- €
23	Investissement	50 051,92 €	- €
		<b>120 051,92 €</b>	<b>- €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de Châteauneuf-sur-Charente, décide par 26 VOIX POUR (Monsieur le Maire, Jean-Louis LEVESQUE, sort de la salle et ne prend pas part au vote) :

- ✚ D'arrêter les résultats tels qu'obtenus dans le Compte Administratif 2021 du budget annexe Cœur de Pays.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Jean-Louis LEVESQUE

